

Bonnes pratiques sur les Réseaux Sociaux...

Pour « liker » en toute sécurité !

Les réseaux sociaux constituent une excellente façon d'être en contact avec la famille, les amis ou ses « Followers », de partager des renseignements ou de publier des photos, en bref, de véritables outils de communication et d'information.

Mais prudence, lorsque vous êtes sur ces réseaux, les cybercriminels profiteront de la moindre faille : Escroqueries, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations... Alors, prenez vos précautions avant de publier quoi que ce soit.



1

Protégez l'accès à vos comptes

2

Vérifiez vos paramètres de confidentialité

3

Maîtrisez vos publications

4

Faites attention à qui vous parlez

5

Contrôlez les applications tierces

10

Supprimez votre compte si vous ne l'utilisez plus

6

Évitez les ordinateurs et les réseaux Wi-Fi publics

7

Vérifiez régulièrement les connexions à votre compte

8

Faites preuve de discernement avec les informations publiées

9

Utilisez en conscience l'authentification avec votre compte de réseau social sur d'autres sites



Et n'oubliez pas, internet n'est pas une zone de non droit.

Les propos incitant à la haine ou à la violence, la pédophilie, le cyberharcèlement, l'atteinte à la vie privée ou à l'image... sont punis par la loi.

Actualités:



• Tentative d'escroquerie par SMS :

Des escrocs vous adressent un SMS suivant se faisant passer pour Ameli : « Votre nouvelle carte vitale est disponible. Veuillez remplir le formulaire afin de la recevoir : <https://assures-ameli.fr/> » **Ne cliquez surtout pas sur le lien et supprimez le SMS.**

• Vols d'outillage électroportatif :

Phénomène départemental mais également national et régional, de plus en plus de vols d'outillage électroportatif sont commis de nuit en ciblant les véhicules utilitaires et/ou de société. Optez, si vous le pouvez, pour un stationnement sécurisé hors voie publique.